

Le festival Plein-les-Watts ne pourra pas grandir en 2019

Reggae La mairie a refusé l'extension du site et l'aménagement de l'espace camping souhaités par les organisateurs.



Le Conseil administratif ne veut pas d'agrandissement du périmètre pour l'instant. Céline Garcin - Image: DR

Depuis treize ans, le plus grand festival de reggae de Suisse romande prend ses quartiers sur la butte de Plan-les-Ouates chaque avant-dernier week-end d'août. Pour répondre à l'affluence croissante des spectateurs, l'association a déposé ce printemps un projet d'extension du site et de réaménagement de l'espace camping à la Commune. Craignant les potentielles nuisances pour le voisinage, la mairie a refusé l'ensemble des propositions. Si aucune solution n'est trouvée, les organisateurs n'excluent pas de devoir déployer leurs activités ailleurs dans le canton lors des prochaines éditions.

La tension était palpable au sein de l'hémicycle lorsque ce point de l'ordre du jour a été abordé. «Personne ne s'est opposé au festival, on se trompe de débat», a estimé le libéral-radical Pierre-Alain Gaud. L'élue MCG Olivier Monnerat a tenu de son côté à «remercier Xavier Magnin (*ndlr: maire de Plan-les-Ouates*) pour sa fermeté vis-à-vis des demandes de l'association. Le festival a suffisamment grandi.» Fait rarissime, la majorité des élus a refusé l'entrée en matière. La motion n'a pas été traitée; le débat sur le fond n'a donc pas eu lieu.

Quelles étaient les demandes des organisateurs? En mars, l'association a adressé un courrier à Xavier Magnin, magistrat délégué à la culture, pour lui soumettre un projet d'agrandissement

et de réaménagement du site ainsi qu'un nouveau concept pour l'espace camping. «L'emplacement actuel du festival nous permet d'accueillir jusqu'à 10 000 personnes, explique Nicolas Clémence, directeur du festival. Nous craignons qu'un jour de beau temps, nous soyons obligés de fermer les portes si le site est plein. Nous avons aussi besoin d'ajouter des sorties de secours, ce que le périmètre actuel ne permet pas.»

Entièrement gratuit

Dès ses débuts, Plein-les-Watts a souhaité être puis rester un festival gratuit. Si les spectateurs sont désormais encouragés à verser un montant libre en guise de soutien, aucune prélocation n'est vendue en amont. Les organisateurs ne peuvent donc pas tabler sur un nombre d'entrées défini à l'avance. Outre améliorer la sécurité et le confort des usagers, l'extension du site aurait permis d'installer une scène dédiée aux arts de la rue. Quant à l'espace camping inauguré pour la première fois en 2018 pour éviter les tentes plantées à la sauvage, l'association souhaitait l'équiper de douches, d'un espace animations et d'une petite buvette, avec ou sans alcool.

La mairie répond

Pourquoi la mairie a-t-elle rejeté toutes ces idées? Dans sa réponse, Xavier Magnin indique que «le Conseil administratif souhaite que la manifestation reste dans le même périmètre» et demande aux organisateurs d'engager davantage de personnel de sécurité en cas de grosse affluence. «Il est actuellement trop tôt pour envisager un agrandissement, précise le maire. Le site actuel est proche du centre du village, nous prendrions le risque de recevoir des plaintes du voisinage.»

Le magistrat n'est pas opposé cependant sur le principe au développement de la manifestation. Un déménagement aux Cherpines dans les prochaines années est d'ailleurs évoqué. «Je tiens à ce que le festival reste dans la commune», insiste-t-il.

Un budget de 450 000 fr.

Si l'édition 2019 devrait donc ressembler à la précédente, elle inaugurera néanmoins quelques nouveautés. Des after seront notamment organisés à la Gravière dès minuit pour les fêtards qui souhaitent poursuivre la soirée. Des navettes seront spécialement affrétées à cette occasion.

Le budget du festival s'élève à 450 000 francs. Deux tiers de ce montant proviennent des revenus du festival (prix libre, emplacements loués aux stands, bars) et un tiers émane de sponsors privés et publics, dont 80 000 francs de la Commune. Celle-ci leur met par ailleurs gratuitement à disposition le terrain et divers matériels.

(TDG)

Créé: 08.07.2019, 07h32